

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°10 DU 26 FEVRIER 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Madame : Valérie DELOUTRE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, David QUINTIN, Olivier SERRE, Didier CHENOUN, Pierre JEANROT, Jean-Marie SCHMITT

Assistent :

Madame : Chantal MAUVOIS

Monsieur : Mickaël NAYORLE

Excusés :

Mesdames : Virginie MOINEAU, Laurence LACHAISE

Monsieur : Maurice BOISSEAU

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

1.1 France TV

Un rendez-vous a été organisé entre les présidents de la LNV et de la FFVB et France Télévision. La chaîne serait intéressée par la finale de la Ligue des Champions. Cela implique un accord de Ma Chaîne Sport et la CEV.

La Coupe de France féminine pourrait être présentée à l'occasion du match de la LPF Bordeaux/Marseille.

Pour l'avenir, les négociations sont toujours en cours.

2. POINT FINANCIER

2.1 CR Réunion finances 24 Février

Le Président se réjouit de l'état d'esprit qui a prévalu lors de la réunion finances du 24 Février afin de trouver des solutions aux difficultés budgétaires de la FFVB.

La réunion finances a permis de travailler au budget 2010 afin que son solde soit positif et permette de réduire peu à peu le passif.

La méthodologie de la FFVB doit permettre de suivre avec plus de précision et de rigueur l'exécution du budget afin d'éviter les dépassements.

2.2 Flandres Moratoire

La FFVB a invité le Président de la Ligue Régionale des Flandres afin de travailler ensemble à la situation financière de sa ligue.

Date de rédaction : 26/02/2010
Date d'approbation : Adopté par le Comité Directeur Fédéral N°5 des 16 et 17/04/2010
Date de diffusion : 22/04/2010
Auteur : Olivier SERRE

2.3 Contrôle fiscal résultat définitif

La FFVB a reçu la base d'imposition.

2.4 Trésorerie

La situation de trésorerie est autour de 200 000 €, et nous sommes en attente de règlement d'une facturation .

3. AFFAIRES INTERIEURES

3.1 Arbitrage

Le Président souhaite que les arbitres fédéraux soient payés, en tout ou partie, de leurs frais de déplacement. Il souhaite que la saison prochaine les redevances arbitres des clubs de nationales soient bloquées.

3.2 Séminaire DOM TOM

Un séminaire sera organisé en marge de l'Assemblée Générale de Saint-Dié.

3.3 Gouvernance

Les modes d'élection seront remis sur pied. Un groupe sera créé afin de faire des propositions autour des modes de scrutins.

3.4 CCA - ERREA

Le Président souhaite savoir quelle est la hauteur de la redistribution par ERREA sur les tenues d'arbitres. La FFVB demandera un avenant au contrat ERREA afin de mettre fin à cette surfacturation dès la saison prochaine, afin que les arbitres paient leurs tenues à prix coûtant.

4. SECTEUR FEMININ

4.1 Mise en route cellule fédérale + N1

Une cellule Elite fédérale est créée composée de la Vice-Présidente du secteur féminin, du Vice-Président en charge du Haut-Niveau, du Président de la LNV ou son représentant, du Président de la CCS ou de son représentant, d'une personnalité qualifiée, d'un président de club N1M, d'un président de club N1F et d'un représentant de la DTN.

5. BEACH VOLLEY

Les tarifs licence Beach Volley sont applicables à compter du 1^{er} Janvier 2011 et non 2010.

6. AFFAIRES EXTERIEURES

6.1 Site Internet

Il devrait être opérationnel au mois de Mars.

6.2 Tournoi de France féminin

Evreux pourrait être organisateur.

6.3 Congrès FIVB

André LECLERCQ et Serge DELOUTRE représenteront la FFVB au congrès de la FIVB.

Le Président,

Serge DELOUTRE

Le Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général

Olivier SERRE

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date d'approbation : Adopté par le Comité Directeur Fédéral N°5 des 16 et 17/04/2010

Date de rédaction : 26/02/2010

Date de diffusion : 22/04/2010

Auteur : Olivier SERRE